

Intervention PLF 2015 – vendredi 28 novembre 2014

Mme George Pau-Langevin, Ministre des Outre-Mer

Intervention de Mme Karine Claireaux- Sénatrice de SPM

Monsieur le Président,

Madame la Ministre,

Monsieur le Rapporteur Général,

Mes chers collègues,

Le projet de Loi de Finances pour 2015 intervient une nouvelle fois dans un contexte particulièrement difficile.

Cependant, le budget de la Mission Outre-Mer dont nous discutons actuellement, doit être salué. En effet, le budget réservé aux outre-mer l'année prochaine démontre, s'il était encore nécessaire de le faire, le respect des engagements du Président de la République ainsi que toute la considération et l'importance que le Gouvernement accorde à ses collectivités ultramarines.

Depuis 2012, le soutien de l'État a toujours été sans faille ; chaque année, les Outre-Mers ont vu leurs crédits progresser et des augmentations complémentaires sont encore prévues jusqu'en 2017.

Pour 2015, la hausse totale des crédits est significative et permettra de soutenir l'emploi et la formation, mais aussi l'investissement public, ce qui est particulièrement important outremer.

Comme vous le savez, le statut de l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon ne permet pas aux entreprises de bénéficier des dispositifs d'aide aux entreprises et donc d'exonérations d'impôts qui seraient pourtant précieuses pour elles. Nous ne pouvons que le regretter et, au moment où une majorité d'élus se posent la question de la pertinence du statut actuel, force est de constater que c'est un des sujets qu'il faudra traiter et intégrer dans notre réflexion.

Puisque l'occasion m'en est donnée, je reviendrai quelques instants sur des sujets qui cristallisent l'attention des élus depuis plusieurs années sans que nous ayons obtenu de réponses fermes et définitives du Gouvernement. Je parle notamment des dispositifs d'accompagnement sociaux au profit des plus démunis et plus particulièrement, des allocations logements et de l'extension de plusieurs prestations sociales que la population attend depuis trop longtemps. L'égalité sociale ne doit pas être un vain mot et le montant des crédits à mobiliser pour ces mesures ne saurait être un frein à leur mise en place. Il s'agit plus d'une volonté politique qui doit être affichée et se traduire dans les faits.

Autre sujet ô combien important pour mon Archipel, son intégration dans son environnement régional et le rôle qui doit être le sien en tant que seul territoire ultramarin français en Amérique du Nord.

Vous savez, Madame la Ministre, l'attachement qui est le mien au rayonnement des outre-mer et ma récente élection à la Présidence du Bureau du Conseil National de la Mer et des Littoraux, ne peut que renforcer ce sentiment.

Saint-Pierre et Miquelon a un rôle essentiel à jouer dans la stratégie maritime de la France aux portes des Amériques. L'ouverture de la « Route du Nord-Ouest » provoquera certains bouleversements et la France, au titre de seconde puissance maritime après les États-Unis, se doit d'être un acteur incontournable sur tous les sujets qui y sont liés.

Notre pays peut jouer ce rôle à partir de SPM et à travers les installations portuaires comme à travers l'action de l'État en mer dans ce secteur. Port d'intérêt national, le port de Saint-Pierre doit devenir une base avancée pour le trafic maritime, dans le secteur marchand, comme dans le secteur de la défense. Pour cela, il faudra mettre en œuvre des moyens humains, comme matériels. La construction d'un sémaphore et sa mise en fonction, comme l'acquisition de moyens de surveillance, doivent s'inscrire comme des priorités.

La position géostratégique de mon Archipel en fait un formidable atout pour la France dans le cadre de l'économie bleue dont il faut poser les bases. Les élus de l'Archipel seraient heureux d'y travailler avec le Gouvernement qui enverrait

ainsi un signe fort de l'intérêt qu'il porte à ce petit territoire ainsi qu'aux Saint-Pierrais et aux Miquelonnais qui y vivent.

Je vous remercie...

Seul le prononcé fait foi